Paysan Breton
Hebdomadaire Technique Agricole

Publié le 21 février 2014

Cultiver le chanvre pour sa graine



Pour répondre à la demande croissante de graines, L-Chanvre SAS, transformateur régional, propose de nouvelles formules de contractualisation.

Christophe Latouche, gérant de L-Chanvre SAS s'est spécialisé dans la transformation artisanale de la graine de chanvre depuis plus de quinze ans principalement pour l'alimentation humaine. Si actuellement, la société sécurise ses approvisionnements par des contrats locaux et hors région, elle souhaite développer une filière locale pérenne basée sur une « juste relation » pour chaque acteur, avec une contractualisation s'élevant de 1 350 à 1 650 €/t de graines. Pour cela, le transformateur vient de délocaliser son site à Gouarec (22), permettant d'effectuer sur place le stockage, le séchage et la transformation des graines. La seconde phase consiste maintenant à assurer l'approvisionnement de la matière première avec la mise en place de contrats, avant d'envisager de futurs investissements car la Bretagne et le Grand Ouest disposent de tous les atouts favorables à cette dynamique.

Des exigences de qualité

La culture de chanvre est rémunératrice, sous réserve de débouchés et d'une implantation dans des terres adéquates. Pour développer la filière, deux transformateurs industriels de paille manifestent leur intérêt afin de créer la complémentarité recherchée. Pour la graine alimentaire, les débouchés existent. Et les qualités nutritionnelles des graines laissent présager des voies de développement prometteuses. La graine est valorisée à 100 %. Huiles, graines décortiquées, farine de chanvre… « Pour cette campagne, il me manque 40 à 50 t de graines pour répondre aux demandes , affirme Christophe Latouche. « Et demain, si les producteurs français n'assurent pas la production, ce sont des graines chinoises et canadiennes qu'il faudra importer ». Avant de continuer : « contrairement à ce que l'on entend, le chanvre n'est pas une plante miracle ». Malgré ses nombreux atouts agronomiques, avec un semis tardif et peu d'intervention car la plante est très couvrante, la culture nécessite une bonne fourniture azotée et des terres adaptées, profondes, aérées, bien pourvues en eau mais non hydromorphes. Des conditions à respecter pour viser le potentiel de production de 1 à 1,3 t/ha de rendement en graine, avec Uso 31, Fedora 17 ou Félina 32, les trois principales variétés cultivées dans le Grand Ouest.

l'Avenir Bio Chanvre

Les besoins en graines s'estiment aujourd'hui à 200 t par an. Le projet « Avenir Bio Chanvre » a pour objectif de structurer la filière chanvre en agriculture biologique sur la région Grand-Ouest. Une réunion d'information destinée aux producteurs aura lieu mercredi 26 février, de 14 h à 16 h, à l'espace Eco-Chanvre à Noyal/Vilaine (35).

La récolte, un savoir-faire à partager

Le débouché alimentaire implique un grain intact normalisé, avec une humidité à 8 % et 0,2 % d'impureté entre autres. Pour respecter ce niveau de qualité exigeant, équivalent à la production de semences, « la vigilance devra être de rigueur lors de la récolte, mais des solutions existent et seront diffusées avec nos partenaires agriculteurs », explique le chanvrier, car la marge du producteur en dépendra. Pour afficher la notion de produit sans gluten, les moissonneuses doivent être nettoyées. Et, pour éviter que les graines ne chauffent et rancissent, un système d'aération et de ventilation doit être mis en place rapidement après la récolte. Une fois séchées au gaz, les graines sont triées à l'aide d'une table densimétrique. Des opérations qui peuvent être effectuées à façon à proximité du site de transformation, ou sur les exploitations.

Carole David